

**Appel à projet PEAD
Avis de classement
Rendu par la commission de sélection d'appel à projet
Réunie le 11 avril 2023**

Objet de l'appel à projets :

Création de 12 places de placement éducatif à domicile comprenant 3 places de repli pour des mineurs âgés de 0 à 18 ans réparties sur les territoires dunois, drouais ou Perche.

Les projets de création d'établissements sociaux et médico-sociaux sont régis par l'article L 313-1-1 du CASF.

Avis d'appel à projet publié le 09 décembre 2022 sur le site internet du département « eurelien.fr ».

Autorité compétente :

Conseil Départemental d'Eure-et-Loir –
Direction de l'Enfance et de la Famille
1 Place Châtelet CS 70403 –
28028 CHARTRES CEDEX

2 dossiers ont été reçus au Conseil départemental d'Eure-et-Loir.

La commission de sélection a classé les dossiers comme suit :

N°1 : Fondation des Apprentis d'Auteuil
N°2 : Fondation la Vie au grand air – Priorité enfance

Conformément à l'article R.313-6-2 du Code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission.

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui sera prise par le Président du Conseil départemental d'Eure-et-Loir.

Chartres, le **30 MAI 2023**

La Présidente de la commission de sélection
d'appel à projet & Vice-Présidente du Conseil
départemental d'Eure-et-Loir

Evelyne LEFEBVRE

